

NORME
INTERNATIONALE

ISO
4824

Deuxième édition
1993-02-01

AMENDEMENT 1
1997-12-15

Corrigé et réimprimé
1998-06-15

**Produits et matériel pour l'art
dentaire — Dents en céramique**

AMENDEMENT 1

Dentistry — Ceramic denture teeth

iTeh STANDARD PREVIEW
AMENDMENT 1
(standards.iteh.ai)

[ISO 4824:1993/Amd 1:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997>



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'amendement 1 à la Norme internationale ISO 4824 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 106, *Art dentaire*, sous-comité SC 2, *Produits prosthodontiques*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997>

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

Produits et matériel pour l'art dentaire — Dents en céramique

AMENDEMENT 1

Page 1

Remplacer le paragraphe 4.1 par le texte suivant.

4.1 Radioactivité des produits de céramique

L'activité globale de rayonnement radioactif des produits de céramique dentaire ne doit pas dépasser 1,0 Bq·g d'uranium-238. Effectuer les essais conformément à 6.7.

[ISO 4824:1993/Amd 1:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997>

Page 4

Après le paragraphe 6.6.4, ajouter le paragraphe 6.7 suivant.

6.7 Radioactivité

6.7.1 Préparation de l'échantillon

Si la dent contient des crampons, écraser légèrement pour éliminer ces crampons, puis continuer de broyer dans un moulin de carbure de tungstène ou un moulin de céramique d'alumine. Tamiser et obtenir 50 g de poudre, avec des particules d'une taille inférieure à 75 µm.

6.7.2 Mode de calcul

Utiliser un volume d'échantillon de poudre de 60 ml et déterminer l'activité globale de radioactivité de l'uranium-238 par bombardement de neutrons.

6.7.3 Évaluation des résultats

Chaque échantillon soumis à l'essai doit satisfaire aux prescriptions de 4.1.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4824:1993/Amd 1:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/891bd779-8c59-4ef8-99e8-69d1f5427aca/iso-4824-1993-amd-1-1997>

ICS 11.060.10

Descripteurs: art dentaire, dent, prothèse dentaire, dent en céramique, spécification, essai, marquage, emballage, étiquetage.

Prix basé sur 1 page
